Réveil Agricole

Les gelées et les blés en terre

Le mois de Décembre, très doux pendant les deux premières semaines, est devenu subitement rigoureux, à partir du 17 ; on a enregistré sur de nombreux points de la région du Nord, des minimas allant de 13 à 17 degrés, la neige est seulement apparue dans la nuit du 20 au 21.

Ce brusque abaissement de la température a surpris les diverses cultures en pleine végétation, déterminant de très graves dommages, notamment aux céréales en terre.

Les avoines d'hiver, les escourgeons et les blés, ont beaucoup souffert. En parcourant la plaine, on se rend compte de l'importance du mal, les agriculteurs que nous avons rencontrés, et d'après des renseignements qui nous ont été fournis de divers côtés, on peut évaluer les surfaces détruites à 50 p. %, et dans quelques régions, elles atteindraient 60 p. % des emblavements.

On peut rapprocher le présent hiver de celui de 1927-1928 ; les dégâts causés à cette époque dans les blés du Valois, de la Beuce et de la Brie furent tels, que l'on dût retourner 40 à 70 p. % des emblavements d'automne.

Grâce à une fin d'hiver propice, à laquelle a succédé un printemps relativement humide, les surfaces reensemencées fin Janvier et début Février, ont végété normalement, et la récolte globale fut encore passable.

Sans doute, les grandes gelées sont nécessaires, pour détruire la vermine, rendre les blés propres, et pour ameublir le sol. Mais, lorsque, comme cette année, elles surviennent trop brusquement, et en terre nue, elles sont dangereuses pour les semis tardifs que l'on ne peut guère entreprendre avant Novembre, tout au moins dans notre région, où les blés de betteraves représentent les 3/4, parfois les 4/5 des emblavements.

Or, ces blés de Novembre, très sensibles au froid, risquent d'être détruits, par ce que les praticiens désignent, sous le nom de « fonte des semis ».

On doit à deux savants généstistes, MM. **Alabouvette** et **Crépin**, Directeurs à la Station des Recherches de l'Institut de Versailles, d'avoir mis au point le mécanisme de l'action du froid sur les jeunes blés.

Suivant ces spécialistes, la « fonte des semis » serait due au décollement de la jeune tige de son point d'attache, au colylédon du grain, dans ce cas, il est possible de tirer la tige très facilement du sol. L'accident atteignant en même temps un très grand nombre de jeunes plantes, le dommage peut s'étendre à toute la surface d'un champ.

Ce sont, d'après les auteurs précités, tous les blés à grand rendement, semés pendant la première quinzaine de Novembre, pourvus de une à trois feuilles, qui sont sujets à cette « fonte des semis ».

Par contre, lees blés semés en Octobre, grâce à leurs premières racines de tallage, se sauvent d'autant mieux, qu'ils ont ete semes plus tôt.

Les observations faites sur les dernières emblavures sont moins précises.

Comment remédier à la « fonte des semis » réensemencement

Si l'on prélève des plantules victimes de la fonte, et qu'on les repique avec précaution en sol sain et bien fertilisé, par temps propice, on les voit reprendre vie, de nouvelles feuilles apparaissent, on a opéré un véritable bouturage.

C'est en se basant sur cette observation, que MM. Alabouvette et Crépin, furent amenés à **conseiller de rouler fortement les emblavures dépérissantes**, là où l'état de la terre le permettait, en **complétant par un nitratage**, de façon à provoquer l'émission de nouvelles racines au niveau du plateau de tallage — emplacement du nœud de la première feuille — à 2 centimètres du sol.

Les resultats des essais organisés en 1929 furent inesperés ; un grand nombre de plantules sont reparties, assurant une densité suffisante des emblavures. Alors qu'un champ voisin, réensemencé au même moment, avec la même variété, n'a pas réussi.

Il nous a été donné de voir ces jours derniers, des champs reverdir, de jeunes feuilles apparaître ; dans ces conditions, on ne saurait trop conseiller aux agriculteurs de ne pas se presser, avant de procéder au réensemencement.

Si, cependant, on se trouve dans l'obligation de recourir à cette opération, il convient de reduire au minimum le travail du sol. Le blé redoute par-dessus tout, la terre creuse, soufflée ; un coup de herse croisée, ou tout au plus un passage rapide au scarificateur, doit suffire pour ameublir la surface.

A retenir, qu'un blé de Janvier ou début de Février, n'a que très peu la possibilité de taller ; mieux vaut d'ailleurs qu'il talle peu, de là la nécessité de forcer sur la semence, soit 20 à 25 p. % en supplément des qualités utilisées en automne.

Comme variétés, il faut recourir aux mêmes blés que ceux semés à l'automne ; en terre saine et bien fertilisée, ils peuvent donner un rendement presque aussi élevé que les premiers : Hybride 27 ; Hybride 29 ; Hâtif de Wattines ; Hybride 80 ; Hybride 40 ; Bon Moulin ; Blanc Hâtif ; Hybride 23 pour les bonnes terres. Allés, Flèche d'Or, G 4, pour les moyennes terres sont les plus recommandables.

Terminons en disant que M. Crépin, après de longues et minutieuses recherches, est parvenu à créer un blé à grand rendement, resistant aux très grands froids : « **le Côte d'Or** ».

« **Côte d'Or** », de taille courte, à paille très raide, doué d'une bonne précocité, est résistant à la roulle. En terre de bonne fertilité, il peut produire 35 quintaux ; en terre pauvre, il se montre supérieur aux blés de pays : Mouton, Vuitebœuf, P. L. M 1, cultivés dans l'Est. Cette variété est remarquable, par sa grande résistance au froid, résistance semblable à celle d'Alsace.

D'autres types non encore fixés ont été également obtenus, ils joignent à la qualité de résistance au froid, la productivité de nos bons blés, et possèdent une bonne valeur boulangère.

Avec ces nouveaux blés, qui seront incessamment mis à la disposition des exploitants, ceux-ci, en les utilisant, purs ou en mélange, auront désormais l'assurance, même par les hivers très froids, d'obtenir un rendement satisfaisant de leurs emblavements d'automne.

LABOR.

LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES ET L'ÉCOLE MÉNAGÈRE AGRICOLE D'ANCHIN-PECQUENCOURT

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

La cuisine grande et claire et les charmantes cuisinières. (Ph. Cockell - Douai)

Fondée au XIe siècle par des disciples de Saint Benoît, elle fut vendue à la Révolution. Les grès provenant de sa démolition furent dispersés et servirent dans beaucoup de constructions des environs de matériaux de soubassement. L'actuelle bâtisse où sont réunis les services de l'école est d'ailleurs édifiée sur ces pierres. Sur place on trouve aujourd'hui encore des souvenirs : deux fûts de colonnes aux fines cannelures brisées, ornées de coquilles et de lettres,

Le « mioche » élevé à l'Abbaye d'ANCHIN par les futures mamans. (Ph. Cockell - Douai)

une pierre tombale, entr'autres. En certains endroits du parc, de plus de 20 hectares empli d'arbres aux essences les plus diverses et de prairies ou champs voisins qui relient Pecquencourt à Vred, des ruines demeurent au-dessus du sol et à l'intérieur des terres, ce qui a permis à l'historien qu'est M. l'abbé Jouglet de reconstituer l'emplacement exact qu'occupait l'abbaye au cours du XIe siècle.

A travers l'école

C'est à travers ce site, chargé de souvenirs qu'est située l'école ménagère agricole, fondée il y a une dizaine d'années et que Mlle Taphanel a bien voulu nous faire visiter en nous en montrant l'organisation très moderne, en nous faisant apprécier la grande idée qui avait présidé à sa fondation.

Les jeunes filles de la campagne ont tendance à considérer le métier de leurs parents comme moins relevé que les professions des citadins et les études poussées au-delà du certificat d'études primaires faisant maigre part dans leurs programmes à l'agriculture, n'inspirent guère le goût pour le travail de la terre. C'est contre ce fâcheux état d'esprit que se sont insurgés les fondateurs de l'école de l'abbaye d'Anchin. Les études y durent deux années et les 60 élèves pensionnaires (auxquelles s'ajoutent 500 élèves par correspondance) sont en majeure partie filles d'agriculteurs. Mais il est quand même intéressant de signaler qu'il y en a un certain nombre appartenant à la ville et fiancées à des fils d'agriculteurs.

Ces jeunes filles entretiennent leur instruction générale, tout en suivant des cours théoriques et pratiques de cuisine, lessivage, repassage, d'économie domestique, de coupe et de couture, de basse cour et de ferme. Le jardinage, la laiterie avec tout ce qu'elle comporte d'éléments: traite, analyses, fabrication de beurre et de fromages, soins de maturation, des cours de sciences naturelles (physique, chimie, botanique, zoologie, géologie), de puériculture, d'aviculture, de dessin et d'art décoratif, d'hygiène de zootechnie, d'agronomie, de comptabilité agricole et rurale, l'étude de la vannerie, tout est donné dans cet établissement pour faire de ces jeunes filles d'excellentes maîtresses de maison et des fermières avisées, conscientes du rôle utile et honorable qu'elles joueront dans la vie nationale.

IL FAUT ENCOURAGER LA NATALITÉ FRANÇAISE EN TUNISIE

L'Alliance nationale contre la dépopulation vient d'attirer l'attention du Gouvernement sur la nécessité d'encourager la natalité parmi les Français résidant en Tunisie ; ils ne bénéficient, en effet, ni de primes à la natalité ni d'allocations familiales professionnelles. Il est indispensable, pour assurer l'avenir de notre domination, que le protectorat comporte une population française jeune et suffisamment nombreuse.

L'Alliance nationale demande au président du Conseil d'instituer en faveur des Français résidant en Tunisie, aux frais de la métropole :

1° Des primes à la natalité de 2.000 fr. par enfant, à partir du troisième ;

2° Des allocations nationales de 730 fr. (2 fr. par jour) pour le deuxième enfant de moins de 14 ans ; 1.095 fr. (3 fr. par jour) pour le troisième ; 1.825 fr. (5 fr. par jour) pour le quatrième et pour chacun des suivants.

Les crédits nécessaires seraient d'environ 23 millions par an ; cette dépense serait tout aussi justifiée que celles qui sont engagées actuellement pour assurer la mise en état de défense du protectorat ; la population française de Tunisie doit, en effet, donner à la population indigène l'exemple de la vitalité pour maintenir intact le prestige de la France.

Apaisez vos douleurs par ce moyen puissant :

Quand vous serez las de souffrir de vos douleurs rhumatismales et de vos maux de reins, vous vous déciderez à faire une cure de Gandol, et comme beaucoup d'autres vous serez soulagé. Après avoir éliminé l'acide urique en le dissolvant et en activant le travail des reins, Gandol, basé sur une récente découverte, empêche la reproduction de ce poison dans le sang. Il s'en suit une dépuration complète grâce à laquelle l'organisme retrouve le bien-être. Les douleurs cessent et l'enflure des articulations disparaît. La cure de dix jours de traitement de Gandol en cachets, sans ennui pour l'estomac, vaut 14 frs 30 Toutes Pharmacies. 9435

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

UNE EXPOSITION DU PETIT ÉLEVAGE FAMILIAL POLONAIS A DENAIN

Ayant eu l'occasion d'apprécier la valeur des sujets de basse-cour, élevés par certains travailleurs polonais constitués d'ailleurs en sociétés d'éleveurs, l'Union des sociétés polonaises d'éleveurs en France (la S.A.P.E.P.) voulant faire apprécier leurs efforts, a bien voulu les aider pour l'organisation d'une exposition du petit élevage familial.

Cette exposition aura lieu à Denain, en la salle des fêtes des Forges et Aciéries de Denain-Anzin, samedi et dimanche. L'inauguration aura lieu samedi, dans la matinée. Le jury entrera en fonction vers 9 h. Chaque catégorie sera jugée par une Commission composée de deux Polonais et d'un Français.

LE CONDITIONNEMENT DES FARINES D'EXPORTATION

Un décret du 28 Décembre publié au Journal Officiel du 5 Janvier modifie le décret du 18 Octobre 1938 en ce qui concerne les conditions que doivent présenter les farines B destinées à l'exportation et provenant des blés d'excédent ainsi que les quantités de blé à recevoir en contre-partie.

MARCHÉ DE PARIS

PARIS, 23. — **Viandes** : Bœufs : quartier derrière 8.75 ; devant 4.50 ; aloyau 13.75 ; cuisses 8.50 ; train entier 9.25 ; Veaux : 1re qual. 15.25 ; 2e qual. 11.95 ; 3e qual. 9.20 ; pan cuisseau 14.00 ; Moutons : 1re qual. 15.00 ; 2e qual. 12.45 ; 3e qual. 9.95 ; gigots 20.00 ; carrés parés 22.00 ; épaule 11.25 ; Porcs (entier ou demi) : 1re qual. 14.50 ; filets 15.25 ; jambons 16.00 ; lards 8.50. — **Beurres** : Kilo des Laiteries Coopératives Industrielles Normandie 29.00 ; Charente, Poitou, Touraine 29.75 ; malaxés Normandie 27.00 ; malaxés Bretagne 26.50. — **Œufs** : Picardie et Normandie 960; Bretagne 765; Poitou, Touraine, Centre 875 ; Auvergne Midi 825 ; outre mer 640. — **Fromages** : Brie moyen 240 ; camembert Normandie 355 ; divers 290 ; Lisieux 737.50 ; Gournay 145 ; Neufchatel 97.50 ; Pont Lévêque 425 ; Port Salut 1.275 ; Gruyère et Comte 1.465. — **Volailles et Poissons** : clos.

PARIS, 23. — **Cidres**. — Avoines : tendance lourde ; disp. cote officielle 101; courant 105.50 P ; prochain 106 P ; mars 105.76 P ; 3 fev. 106.50 P ; 3 mars 107.25 P ; 3 avril 107.25-107.75 ; 3 mai 108-107.75, 107.50 P. — Maïs : tendance calme courant 129 A ; prochain 128 ; mars 130 A ; 3 février 129 A ; 3 mars 128 A ; 3 avril acoté. — Farines : calme ; courant inc. ; prochain 289 V ; mars 290 V ; autres époques incotées. — Seigles : incotés. — Orges : calme ; courant 131 P.

DIGÉRER VITE ET BIEN

Si trois heures après avoir mangé vous avez des lourdeurs, des renvois acides, des aigreurs, de la migraine ou des vertiges c'est que votre estomac fonctionne mal. Si vous ne faites rien cela ira de plus en plus mal. Alors la dyspepsie, la gastralgie vous guettent, peut-être aussi l'ulcère de l'estomac. Esomax, formule reconnue comme la plus efficace pour tous les troubles bénins de l'estomac, empêche le mal de s'étendre et, en 3 minutes, arrête net l'acidité stomacale cause de la plupart de ces maux. Esomax se trouve dans toutes les pharmacies : 5 frs. 95.

SURVEILLANCE DES ÉTALONS

MM. les propriétaires d'étalons sont avisés qu'une réunion supplémentaire de marque aura lieu à **Valenciennes** sur l'Esplanade, le samedi 25 février, à 9 h., pour les étalons du département du Nord.

Les engagements portant le nom, la race, l'âge, la taille et le signalement de l'étalon devront être adressés à M. le Directeur du dépôt d'étalons de Compiègne avant le 18 février, terme de rigueur.

Les propriétaires devront indiquer sur l'engagement si l'étalon a déjà été présenté à une marque antérieure et dans ce cas, à quelle réunion.

En me couchant, Maman me frictionne simplement la poitrine avec cette nouvelle pommade, et le rhume s'en va pendant que je dors.

"MON fils de 7 ans, est sujet aux rhumes, et en était souvent très malade", dit Mme. Roucaud, commerçante à Toulouse. "Mais, maintenant s'il rentre avec un rhume, reniflant et toussant, je lui frictionne simplement la gorge et la poitrine avec du VapoRub Vicks en le mettant au lit. Résultat: il n'a pas eu un seul mauvais rhume cette année, et n'a pas une fois manqué la classe."

Soulagement immédiat—de 2 façons

Il est vraiment merveilleux de voir avec quelle rapidité le VapoRub Vicks vient à bout d'un rhume—et avec quelle sûreté, aussi. Rien à avaler, donc rien qui puisse déranger un estomac délicat comme les "drogues" le font souvent. Frictionnez simplement gorge et poitrine avec cet onguent, à l'heure du coucher.

A peine la friction terminée, l'onguent commence à agir directement à travers la peau comme un cataplasme et l'enfant éprouve une sensation de chaleur et de bien-être. En même temps, le VapoRub Vicks dégage des vapeurs médicamenteuses que l'enfant inhale durant des heures—18 fois par minute—directement dans les voies respiratoires irritées: nez, gorge, poumons.

L'action continue la nuit

Agissant de ces deux façons, le VapoRub Vicks calme l'irritation, détache les mucosités, apaise la toux, dissipe la congestion. Sa respiration étant facilitée, le petit malade s'endort d'un sommeil réparateur et, presque toujours, le lendemain, le gros du rhume est passé. Les rhumes des adultes sont terminés tout aussi rapidement par la puissante double action du VapoRub Vicks.

9344

Conseils aux Aviculteurs

L'ELEVAGE D'HIVER

L'incubation artificielle permet d'obtenir dès le mois de Janvier des eclosions intéressantes

On a tort de croire que le froid et les jours courts sont cause de déchets en élevage ; les couvees de Janvier s'élèvent au contraire d'une façon remarquable, si l'hiver n'est pas excessivement rigoureux, car dans ce dernier cas les difficultés sont beaucoup plus grandes.

A cette epoque, les reproducteurs sont en parfait etat, les poules qui ont fait leur mue et entrent dans leur deuxieme année de ponte sont d'excellents sujets qui donneront avec des coquelets nés en mars ou avril 85 à 100 % d'œufs bien fécondes, les poussins seront robustes, contrairement aux poussins de fin de saison toujours très délicats.

Avec les incubateurs actuels, l'éleveur ne redoute plus l'éclosion, pour lui l'operation difficile, c'est l'élevage du poussin jusqu'à ce que le printemps ait adouci la température et gratifié les parquets d'une tendre vegétation herbeuse.

Cependant l'elevage de tout premier âge et de développement de pousins est simple et très souvent couronné de succès

Les poussins ne souffrent pas des basses temperatures s'ils ont une bonne éleveuse, ni des journees courtes s'ils sont bien nourris.

Ces deux questions méritent donc d'être examinées avec soin.

La poussinière et l'éleveuse. — On fait en général des poussinieres trop fermées ce sont de véritables halls où l'air est surchauffe partout et par consequent rapidement vicie, car tout courant d'air doit être évité.

Si le froid ne gêne pas trop le poussin l'humidité par contre lui est néfaste. Il faut donc s'employer à accorder le plus de grand air et le moins d'humidité

On choisira donc un bon local bien exposé au sol bien sec et où l'air pur abonde.

Les jeunes dès leur naissance, ont un aussi grand besoin de chaleur que d'air pur ; il faut par consequent ne marchander ni l'un ni l'autre. Une bonne éleveuse doit assurer aux poussins toute la chaleur dont ils ont besoin pour se détendre, digerer et dormir. La temperature de l'éleveuse sera de 36 à 37° les premiers jours. 34 à 35 le 4e jour, on la fera descendre ensuite degre par degre si les poussins s'écartent trop, ce qui depend naturellement du temps qu'il fait : humide, froid ou doux.

L'alimentation. — Nous ne répeterons pas aujourd'hui les nombreuses formules que nous avons eu souvent l'occasion de publier dans cette chronique, mais il est une chose qu'il ne faut pas oublier c'est que l'alimentation ne doit être ni trop pauvre ni trop riche

L'alimentation du poussin doit être comprise de façon à le nourrir à discrétion avec de bons produits, mais sans excès de produits azotés tant qu'ils n'ont pas atteint six semaines

Une alimentation insuffisante entraîne toujours le rachitisme et la mort.

Il faut un certain doigte pour donner assez de richesse à la pâtee, sans exagération

La verdure doit être doonnee en abondance chaque jour. l'hiver on hachera du chou très finement, on donnera de l'avoine germee, on en fera même pousser dans des caisses plates

Une bonne alimentation, de la chaleur quand cela est nécessaire, de l'air, de l'espace, du soleil; si le ciel se découvre et les poussins de Janvier pousseront comme des champignons.

Paul DUBUS

LES RACES DU NORD

En saison d expositions et à la ville du Salon de l'Aviculture, nous croyons utile rappeler ce qui suit :

Chez la Bourbourg le noir ne doit exister qu'au camail, à la queue et au voi ; le reste du plumage doit être absolument blanc. Eviter le plus possible la coloration jaune, ainsi que les crétillons latéraux et le blanc dans l'oreillon.

La poule d'Estaire étant lourde, les déviations du sternum sont assez communes. Les tarses doivent être bleus et l'oreillon rouge. L'œil foncé et les pattes noires indiquent un courant de sang Langsham trop prononcé et sont à rejeter

Chez les palmipèdes nous rencontrons chaque année de la part des exposants, de graves erreurs de classification. Nous trouvons souvent de magnifiques canards de Bourbourg parmi les Estaires « et vice-versa ». Ces deux variétés ont pourtant des caractères bien définis qui les différencient nettement.

Nous espérons, en publiant une fois de plus le tableau qui suit, éviter les erreurs toujours regrettables pour les organisateurs, le juge et surtout l'exposant :

Bourbourg - taille : grande ; poids : 3 k. à 3 k. 500 ; port : presque horizontal, couleur : entièrement blanche ; bec : long, large, fort (blanc rosé).

Estaires - taille : moyenne ; poids : 2 k. 500 environ ; port : presque horizontal ; couleur : blanche, légèrement teintee de crème ; bec : prolongé le crâne en ligne droit. Mendibule supérieure conique (couleur nettement orange).

Paul DUBUS,
Juge des races du Nord.

RÉPONSE A DES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Un Groupe d'éleveurs polonais du Pas-de-Calais. — Pour tout ce qui concerne le Salon de l'Aviculture, s'adresser au siége de la Société Centrale d'Aviculture de France, 34, rue de Lille, Paris 7e.

Sélectionneur flamand. — Voyez la note sur les races du Nord insérée ce jour.

P. D.

Retenez d'urgence UNE CAISSETTE de 150 Plants de pommes de terre germées, variété «Dikke Muizen» dite Reine de Juin France domicile pour.... **49 Fr.**

Livraison et paiement à l'époque de la plantation au Printemps.

Ces plants, garantis d'origine Hollandaise, permetteut de récolter un mois avant les autres 275 kgs et plus de pommes de terre valant au minimum 2 Fr. le kilo.

Ecrivez dès aujourd'hui au **FERTILIGENE** Serv. R.N à BAVAY (Nord)

POUR ACCROITRE LA CONSOMMATION DU PAIN

Dans le but de stimuler la consommation du pain, dans l'intérêt de l'Agriculture nationale et de la santé publique, un Comité National de Propagande coposé de représentants de toutes les corporations intéressées et du Corps medical, s'est constitué sous l'égide de l'Office du Blé.

Afin de résoudre sans délai les nombreux problèmes que pose cette question du pain, il a été formé quatre commissions spécialisées :

1° Une commission chargée de l'expérimentation agricole et de la diffusion des blés améliorants.

2° Une commission de la Meunerie

3° Une commission de la Boulangerie.

4° Une commission de Propagande en Bon Pain

Les trois premières de ces Commissions se sont réunies dernièrement sous la présidence de M. Marcel Donon, Président de la Commission d'Agriculture du Sénat, pour fixer leur methode de travail.

La 1re Commission a accepté le programme établi par M. Bœuf, Professeur de Génétique à l'Institut National Agronomique tendant à déterminer et à vulgariser dans chaque région, les variétés de blé susceptibles, tout en fournissant des rendements satisfaisants de donner des farines de bonne qualité boulangère.

Une enquête poursuivie dans l'ensemble du pays, en accord avec les services officiels du Ministère de l'Agriculture, va permetre de fixer dès maintenant les variétés à recommander pour les semailles de 1939.

La Commission de la Boulangerie a étudié également les améliorations susceptibles d'être apportées aux techniques de mouture actuelle pour tenir compte du fait des consommateurs et des prescriptions du Corps médical

Le Comité National ne manquera pas de donner la plus large diffusion aux résultats de ses travaux dont il y a lieu d'augurer le plus grand profit pour l'Economie Nationale toute entière.

CONTRE LES GELÉES PRINTANIÈRES

Pour la première fois en France, un Congrés de la défense contre les gelées de printemps a été tenu à Livron (Drôme).

Bien que les essais faits jusqu'ici ne soient guère qu'embryonnaires, certains resultats locaux méritent d'tre retenus. C'est ainsi que, en Lot-et-Garonne, dans une zone où la défense a été experimentée, 73 % de producteurs de fruits ont, au printemps de 1938, protégé la plus grande partie sinon la totalité de leurs récoltes.

Les frais engagés pour la lutte contre les gelees sont payés dès la première année grâce aux résultats obtenus. Notamment pour 1.300.000 francs de pêches vendues, les frais engagés de ce chef n'ont pas dépassé 165.000 francs

A l'expérience, la lutte contre les gelées par la fumée, s'est révélée nettement insuffisante et c'est du côté du chauffage des vergers qu'il faut orienter les efforts. L'émission des nuages artificiels au moment du dégel est parfaitement inutile.

L'INSTITUTION DE TRIBUNAUX D'AGRICULTURE

Les paysans, au sein de leurs associations, ont, à maintes reprises émis des vœux en faveur de la création d'organismes spécialement chargés de régler les conflits exclusivement agricoles.

Un projet de loi a même été déposé sur le bureau de la Chambre des députés, qui vise à la création de Tribunaux d'Agriculture.

Voici le texte d'un nouveau vœu, émis dernièrement par les membres de la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise. Celle-ci demande :

1° Qu'il soit institué dans chaque arrondissement un Tribunal d'Agriculture chargé d'étudier et juger les différends qui peuvent surgir entre cultivateurs et des tiers concernant des questions d'intérêt agricole ;

Que ces Tribunaux placés sous l'autorité du Tribunal Civil, soient présidés par un agriculteur et soumis à l'agrément des Ministères de l'Agriculture et de la Justice.

2° Que les juges stégeant près des Tribunaux soient choisis parmi les agriculteurs exerçant eux-même la profession et présentant toutes garanties désirables, instruction suffisante et intégrité notoire.

Que ces juges soient assistés à titre consultatif, lors des audiences d'un corps de juristes choisis parmi les juges près du Tribunal de première instance.

3° Qu'il soit institué un corps d'experts spécialistes des questions agricoles qui sera choisi parmi l'élite des agriculteurs de profession, dont les membres seront chargés par le Tribunal des travaux nécessaires à la confection des plans, de la rédaction des rapports sur l'origine et la cause des conflits ou litiges, ainsi que toutes tentatives de transactions amiables avant assignation et citation ; que ces experts puissent être appelés à donner leur avis en audience si le Tribunal le juge utile.

UN « RECORD D'ANCIENNETÉ » POUR FROMAGES

On vient d'exposer dans la vitrine d'une laiterie en Suisse une pièce fort curieuse qui surprendra beaucoup de gens. C'est un fromage datant de 1778 qui tient certainement le record du genre en Suisse et n'aura vraisemblablement pas d'égal en France, malgré notre richesse incomparable en fromages de toutes espèces.

Cette pièce a été fabriquee à Visperterminen-sur-Viége au cours de l'été 1778. La preuve en est faite par des actes authentiques dresses par le Conseil de Commune de la localité précitée et le Conseil d'Etat valaison. Elle pèse 7 à 8 kilos, et sa valeur capitalisée atteindrait, au cours actuel du change, la somme coquette de 46.750 francs.

Le respectable « doyen » est en parfait etat de conservation et tout laisse prévoir qu'il supportera encore de longues années, qui viendront s'ajouter à la liste déjà fort belle des cent soixante qu'il porte aujourd'hui sl allégrement.

Échos et Informations

LES AGRICULTEURS ASSUJETTIS AUX ALLOCATIONS FAMILIALES

Un décret reporte au 31 Janvier 1939 le delai imparti aux agriculteurs assujettis aux allocations familiales par les articles 5 et 6 du décret du 31 Mai 1938, pour adresser les déclarations prévues au décret du 1er Septembre 1938.

LA CONDUITE DES APPAREILS A GAZOGENE

Un examen pour la délivrance du certificat d'aptitude à la conduite des appareils à gazogène spécialement établis en vue de l'utilisation des carburants forestiers aura lieu à Mont de Marsan (Landes) les 24 Février et jours suivants.

L'AIDE DE L'ETAT AUX PETITS EXPLOITANTS ET OUVRIERS AGRICOLES

Pour faciliter l'application du décret-loi du 31 Mat 1938 étendant le bénéfice des allocations familiales aux ouvriers agricoles travaillant moins de 75 jours par an pour le compte d'un exploitant, et aux membres de la famille de l'exploitant travaillant avec lui et assimilables à des salariés, l'Etat a décidé de participer aux charges supportées par les intéressés jusqu'à concurrence d'un crédit de 50 millions.

De même un crédit de 400 millions a été ouvert au budget pour aider les petits exploitants en application du décret-loi du 14 Juin 1938 étendant le bénéfice des allocations familiales aux chefs d'exploitation eux-mêmes.

Les charges totales résultant pour l'Etat de l'application de ces deux décrets representent environ 46 % des somme affectés au Ministère de l'Agriculture sur l'ensemble du budget.

GROS LOTS

TIRAGES DU 23 JANVIER 1939

FONCIERES 5 % 1934

Le No 70.217 est remboursé par 500.000 fr.
Le No 289.793 est remboursé par 100.000 fr.
Le No 451.659 est remboursé par 50.000 fr.

Les Nos 620.633 et 748.384 sont remboursés chacun par 25.000 fr

Les 10 Nos suivants sont remboursés chacun par 10.000 francs :

618	257 280	437.930	486.341	524.515
564.994	589.898	665.505	790.687	791.632

40 numéros sont remboursés chacun par 5.000 francs

50.583	76.164	83.901	84.856	105.761
127.913	141.333	154.757	177.674	189.899
229.448	274.366	275.204	283.937	298.708
300.771	320.933	362.103	367.549	405.942
434.761	446.442	257.877	494.957	502.944
503.788	508.787	524.576	573.953	584.551
627.645	658.634	676.920	682.838	692.221
692.855	746.757	759.465	773.365	789.691

11.532 numéros sont remboursés au pair.

VILLE DE PARIS 2 1/2 % 1892

Le No 192.651 est remboursé par 100.000 fr.
Le No 35.788 est remboursé par 50.000 fr.
Les Nos 143.418 et 399.326 sont remboursés chacun par 10.000 fr.

BOURSE DE PARIS DU 23 JANVIER 1939

VALEURS	C. préc	C. du J
PARQUET COMPTANT		
3 % perp....	83 05	81 40
3 % amort ..	83 75	83 ..
3 ½ % amort...	100 75	... ..
4 % 1917.....	84 60	82 60
4 % 1918.....	86 50	81 65
5 % 1920.....	112 25	109 75
5 % 1920.....	155 50	150 ..
4 ½ % 1932 A..	86 30	83 85
4 ½ % 1932 B..	86 60	84 35
4 ½ % 1937...	154 ..	149 75
O. Tr. 4 ½ 33..	944 ..	959 ..
O. Tr. 5 % 34.	913 ..	891 ..
O. Tr. 5 % 35.	959 ..	952 ..
Ch. F. Et. 4 %	367 ..	370 ..
— 5 %	365 ..	364 ..
P.T.T. 5 % 28	487 ..	487 ..
— 4 ½ % 29	439 ..	435 ..
P.T.T. 5 % 34.	950 ..	947 ..
P.T.T. 5 % 36.	964 ..	953 ..
O.T. 3 ½ 36A.	139 40	139 50
O.T. 4 % 36B.	119 30	118 10
B. Tr. 4 ½ 33.	1041 ..	1036 ..
— 5 % 34.	1015 ..	1011 ..
— 4 ½ 34.	1035 ..	1035 ..
— 4 % 35.	1020 ..	1017 ..
— 5 % 37.	1020 ..	1016 ..
Cais. aut. 4 ½	940 ..	879 ..
Crédit Nat.		
5 % 1919...	916 ..	913 ..
5 % 1920....	499 ..	494 ..
Juillet 1922..	532 ..	533 ..
Janvier 1923.	524 ..	520 ..
Juin 1923.....	519 ..	530 ..
Janvier 1924..	531 ..	530 ..
5 % 1932.....	540 ..	539 ..
4 ½ % 1932...	997 ..	... ..
5 % 1934.....	998 ..	991 ..
5 % 1935.....	987 ..	980 ..
5 % 1937.....	996 ..	994 ..
6 % 1938.....	1016 ..	1033 ..
Dép.N.8%21..	492 ..	493 ..
Banq. de Fr..	7950 ..	7150 ..
Cr. Comm...	530 ..	508 ..
Soc. Génér...	823 ..	804 ..
Suez Act.....	17050 ..	16650 ..
Ch. F. Est...	618 ..	608 ..
— Lyon..	880 ..	862 ..
— Midi..	898 ..	888 ..
— Nord..	886 ..	845 ..
— Orlé..	823 ..	800 ..
Métropolit...	861 ..	840 ..
Elect. Paris..	750 ..	710 ..

VALEURS	C. préc	C. du J
El. G. du N....	372 ..	352 ..
En El. N F..	30 ..	410 ..
Thom. Houst.	145 ..	138 ..
Nord-Est....	720 ..	675 ..
Den.-Anzin...	1330 ..	1290 ..
Schneider...	1235 ..	1190 ..
Tréfil. Havre.	768 ..	726 ..
Béthune 10e..	551 ..	525 ..
— act...	3950 ..	5215 ..
Courrières...	232 ..	221 ..
Lens.....	322 ..	305 ..
Marles.....	440 ..	410 ..
Vicoigne.....	530 ..	475 ..
Boléo.....	57 50	47 ..
Kali Ste-T.10..	1215 ..	1145 ..
Kuhlmann...	635 ..	610 ..
Peugeot.....	473 ..	445 ..
Pollet-Chaus.	430 ..	405 ..
Plan Young...	349 50	265 ..
Egypte unif..	3042 ..	3005 ..
Japon 1907	1440 ..	1421 ..
Russe consol.	8 75	7 ..
Royal Dutch.	62300 ..	61000 ..
Sucr. Egypte.	910 ..	900 ..
El. L.-R.-T..	118 ..	118 ..
Cot. St-Quen.	52 50	... ..
Le Blan et Cie	375 ..	367 ..
Pérenchies...	385 ..	372 ..
Saint-Frères.	112 ..	112 ..
Ac. Longwy ..	335 ..	329 ..
Ac. du Nord..	258 ..	224 ..
Ac. Paris-Ou.	1230 ..	1160 ..
A. Sam.-Mse.	380 ..	350 ..
Arbel.....	568 ..	558 ..
Chant Franç.	238 ..	227 ..
Cns N d. Fr..	385 ..	380 ..
Constr. Méc..	172 ..	170 ..
Fives-Lilla...	592 ..	571 ..
Jeumont act.	318 ..	310 ..
Louvroil....	360 ..	360 ..
Sen. Maub...	851 ..	831 ..
Aniche.....	1050 ..	1040 ..
Anzin.....	457 ..	430 ..
Blangy.....	664 ..	640 ..
Carvin.....	615 ..	595 ..
Dourges.....	765 ..	745 ..
Ligny-l-Aira.	44 ..	... ..
Ostricourt...	1250 ..	1250 ..
Lille-Bonn.p.	495 ..	490 ..
— o....	268 ..